



MUNICIPALITE DE SONVILIER

Place du Collège 1 2615 Sonvilier

AVIS COMMUNAL **FAC – 14 août 2026**

CHAQUE GOUTTE COMPTE ! SOYONS RESPONSABLES : ECONOMISONS L'EAU !

La canicule qui s'est installée depuis plusieurs semaines met la nature en déficit hydrique très sévère. Les quelques pluies récentes ne suffisent de loin pas à pallier au manque d'eau des rivières et des nappes phréatiques.

Chacun est invité à contribuer aux économies de consommation d'eau, en évitant l'arrosage des jardins avec le jet, le lavage des voitures, le remplissage des piscines et tout autre geste non indispensable. Cela permettra peut-être d'éviter d'instaurer de restrictions contraignantes.

Les fontaines communales sont raccordées sur les eaux de sources dont l'eau peut être prélevée par les citoyens pour les arrosages.



La Suze souffre également d'un manque d'eau qui met les poissons en danger. Chaque personne est invitée à protéger les rivières par des actes responsables tels que :

- ne pas laisser les chiens se baigner pour éviter d'effrayer les poissons réfugiés dans les endroits frais
- respecter les fosses profondes qui constituent les uniques abris thermiques des truites
- ne pas construire de barrages de cailloux récréatifs qui empêchent la migration des poissons vers les zones fraîches
- suspendre la pêche



La période de sécheresse que nous connaissons actuellement, combinée aux fortes chaleurs, entraîne une baisse importante du niveau de nos cours d'eau. La température de l'eau augmente, l'oxygène disponible diminue et les poissons, ainsi que l'ensemble de la faune aquatique, sont fortement mis à l'épreuve.

Dans plusieurs régions de Suisse, des tronçons de rivières se sont déjà asséchés et des mortalités de poissons ont été constatées. Si les conditions météorologiques persistent, la situation pourrait encore se dégrader au cours des prochaines semaines.

Les autorités compétentes suivent attentivement l'évolution de la situation dans notre région. Si des interventions de sauvegarde de la faune piscicole devaient être nécessaires, elles seraient organisées avec les spécialistes concernés.

Durant cette période particulièrement sensible, il est également recommandé d'éviter de se baigner dans les cours d'eau. Le piétinement du lit de la rivière, la remise en suspension des sédiments et le dérangement de la faune aquatique constituent un stress supplémentaire pour un milieu déjà fortement fragilisé par le manque d'eau et les températures élevées.

Nous invitons chacun à faire preuve de respect envers nos rivières en préservant les berges, en évitant tout apport de pollution et en utilisant l'eau avec parcimonie. Ces gestes simples contribuent à limiter les effets de cette sécheresse exceptionnelle.

En espérant un retour rapide de conditions météorologiques plus favorables, remercions toutes les personnes qui s'engagent quotidiennement pour la protection de notre patrimoine naturel et toutes celles qui font preuve de respect pour les recommandations ci-dessus.



Fort danger d'incendie

Consignes de comportement

Les préfectures du canton de Berne ont décrété une interdiction de faire du feu en forêt et à proximité de la forêt (50 m), suite au danger fort d'incendie de forêt. Jusqu'à révocation de la mesure, il est interdit dans tout le canton de faire du feu en forêt ou à proximité de la forêt.

Au-dehors des périmètres d'interdiction, il faut absolument renoncer à faire du feu lors des conditions venteuses (annoncées). Sans vent, n'allumer des feux qu'avec la plus grande prudence. Surveiller en permanence les feux et éteindre immédiatement les flammèches. Éteindre entièrement les braises avant de quitter le lieu. Evaluation du danger d'incendie de forêt, valable à partir du 6 août 2026 12 h. 2/4



Description du danger

Dans les régions où le danger d'incendie de forêt et de broussailles est qualifié de « fort » (degré 4), des incendies peuvent se déclarer facilement. La litière est de nouveau sèche et peut s'enflammer facilement. Dû aux végétaux secs, l'intensité du feu et l'ampleur de sa propagation sont importantes. Le sol brûle sur une grande profondeur, les flammes sont hautes. Le feu peut couvrir dans le sol. Il faut s'attendre à des feux de couronnes dans les peuplements de conifères composés de petits arbres et sur les versants en pente. En cas de vent, des flammèches peuvent se développer parmi des végétaux facilement inflammables et dans les peuplements de conifères. Attention ! : Le feu peut avoir un comportement dangereux, en particulier dans les peuplements de conifères se trouvant sur des versants en pente. Il peut en effet se propager très rapidement sous l'effet de rafales.

Incidents particuliers des derniers jours

Pendant les deux semaines passées, 29 petits feux de végétation ont été rapportés, surtout dans la région de Berne ainsi que le long du pied sud du Jura. Les sources de feu les plus fréquentes étaient les mégots de cigarettes et des feux déclenchés intentionnellement.

Sonvilier, le 14 août 2026

MUNICIPALITE DE SONVILIER